

Volet B**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Réservé
au
Moniteur
belge

26334536

Déposé
01-06-2026

Greffe

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 03/06/2026 - Annexes du Moniteur belge

N° d'entreprise : 0798508057

Nom(en entier) : **G.M.A. BENELUX**

(en abrégé) :

Forme légale : Société à responsabilité limitée

Adresse complète du siège : Boulevard Louis Schmidt 24
1040 Etterbeek**Objet de l'acte :** SIEGE SOCIAL, STATUTS (TRADUCTION, COORDINATION,
AUTRES MODIFICATIONS)D'un procès-verbal dressé par Benoît BOGAERTS, Notaire associé à Seneffe.
Le 26 mai 2026.

Il résulte que :

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société **G.M.A. BENELUX**, société à responsabilité limitée ayant son siège à 1040 Etterbeek, Boulevard Louis Schmidt 24.
Numéro d'entreprise 0798.508.057.

Constituée par acte du notaire Laurent Vanneste, à Ixelles, du 07.02.2023, publié aux Annexes au Moniteur belge du 20.02.2023 sous le numéro 23315124.

A pris les résolutions suivantes :

1. Transfert du siège en Région wallonne

L'assemblée décide de transférer le siège actuel de la société de la Région francophone de Bruxelles-Capitale à la Région Wallonne et de fixer le nouveau siège à l'adresse suivante :

*Boulevard de France 9A – 1420 Braine-l'Alleud.***2. Modification aux statuts**

Suite au transfert du siège en Région Wallonne, l'assemblée modifie le premier alinéa de l'article des 2 des statuts qui est remplacé par ce qui suit :

*Le siège est établi en région Wallonne.***3. Pouvoirs**

L'assemblée confère tous pouvoirs à l'organe d'administration pour l'exécution des résolutions qui précèdent.

Déposés en même temps :

- Expédition de l'acte de modification des statuts
- Procuration
- Coordination des statuts

Pour extrait analytique conforme délivré en vue de la publication au Moniteur belge.

Benoît BOGAERTS
Notaire associé à Seneffe

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 03/06/2026 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes
ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type "Mention").